



## Déclaration orale de l'OMCT, la FIACAT et l'ACAT RDC

### Point 10 – Dialogue interactif renforcé sur le compte rendu oral et le rapport de la Haute-Commissaire sur la République démocratique du Congo

#### *40<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme*

Merci Monsieur le Président,

Depuis septembre dernier, la République démocratique du Congo a connu des changements politiques majeurs notamment avec les élections présidentielles et législatives du 30 décembre 2018 après deux ans d'attentes.

Ce processus électoral a été marqué comme au cours des trois dernières années par des violations des droits de l'homme et des conflits intercommunautaires y compris des exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité, des arrestations arbitraires et actes de tortures et mauvais traitements dont certains dans des lieux tenus secrets sous le contrôle des services de renseignements.

A titre d'exemple, près de 900 personnes ont été tuées à Yumbi, Nkola, Yoka et Bongende entre les 16 et 18 décembre 2018 lors de conflits opposant l'ethnie Banunu Bobangi et l'ethnie Batende. De même le conflit intercommunautaire, manipulé par des acteurs politiques, qui prévaut dans le Kasai depuis 2014 a causé la mort de milliers de civils et le déplacement de plus 1,5 millions de personnes ainsi que nombreux cas de tortures, de violences sexuelles et d'exécutions sommaires.

L'annonce des résultats le 10 janvier 2019 a été émaillée de violences. Ainsi, à Kikwit dans la province de Kwilu, 5 personnes ont été tuées, 20 ont été gravement blessées et une ambulance a été détruite suite aux affrontements entre manifestants et aux tirs des forces de l'ordre.

L'OMCT, la FIACAT et l'ACAT RDC déplorent le climat d'impunité qui a prévalu sous l'ancien gouvernement laissant les victimes sans accès ni à la justice ni à la réparation et appelle le nouveau gouvernement en place à :

- Démanteler le système liberticide construit autour de l'Agence Nationale des Renseignements qui favorise les violations des droits de l'Homme ;
- Prendre, dans les plus brefs délais, toutes les mesures pour lutter contre l'impunité en veillant à ce que les violations des droits de l'Homme fassent l'objet d'une enquête minutieuse, indépendante et impartiale, que les responsables de ces actes soient poursuivis et condamnés à des peines proportionnées et que les victimes aient accès la justice, la réparation et la réadaptation ;
- Coopérer pleinement avec le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme notamment avec le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme et l'équipe d'experts internationaux sur la situation dans la région du Kasai ; et
- Garantir la protection de la société civile et des défenseurs des droits de l'Homme dans le cadre de leurs actions.

Je vous remercie.